



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

Le lundi 13 mars 2017 à 18h00 heures, le conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 7 mars 2017 conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Laurent MARCANGELI.

Etaient présents :

M. SBRAGGIA, Mme RUGGERI-ZANETTACCI, M. VANNUCCI, Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, Mme OTTAVY-SARROLA, M. BILLARD, Mme OTTAVY, M. VOGLIMACCI, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, M. BALZANO, M. ARESU, Mme CORTICCHIATO, Adjointes au Maire.

Mme FLAMENCOURT, M. PAOLINI, M. CAU, Mme BERNARD, M. FILONI, M. CASTELLANA, Mme SICHU, Mme NADAL, M. LUCCIONI, Mme SANNA, M. KERVELLA, M. FERRARA, Mme FALCHI, Mme SANTONI-BRUNELLI, M. BACCI, Mme FELICIAGGI, M. HABANI, M. MONDOLONI, Mme VILLANOVA, Mme MASSEI, M. LUCIANI, M. CIABRINI, M. BASTELICA, Conseillers municipaux.

Avait donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

Mme BIANCAMARIA à M. le maire ; Mme JEANNE à M. PUGLIESI ; Mme ZUCCARELLI à Mme RUGGERI-ZANETTACCI ; M. DELIPERI à Mme FLAMENCOURT.

Etaient absents :

M. CHAREYRE, Mme GRIMALDI D'ESDRA, M. LEONETTI, Mme RICHAUD, Mme GUIDICELLI, Mme SIMONPIETRI, M. FALZOI, Mme GIACOMETTI, Conseillers municipaux.

| | |
|---|----|
| Nombre de membres composant l'Assemblée : | 49 |
| Nombre de membres en exercice : | 49 |
| Nombre de membres présents : | 37 |
| Quorum : | 25 |

Le quorum étant atteint, Mme MASSEI est désignée en qualité de secrétaire de séance.

Séance du lundi 13 mars 2017

Délibération N°2017/46

Partenariat entre la Ville d'Ajaccio et la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Ajaccio et de la Corse du sud pour l'organisation de l'évènement CONNECT AJACCIO 2017

Monsieur le Maire expose à l'assemblée :

La Chambre de Commerce et d'Industrie d'Ajaccio et de la Corse du sud sollicite le soutien financier de la Ville d'Ajaccio afin de l'aider dans la mise en œuvre de la manifestation CONNECT AJACCIO 2017. Cet évènement, en faveur du développement des liaisons aériennes européennes, doit se dérouler du 22 au 24 février 2017 à Ajaccio et devrait accueillir plus de 400 professionnels de l'aviation. Compte tenu de l'intérêt que représente cet évènement pour la commune, la ville d'Ajaccio s'engage à soutenir financièrement le projet CONNECT 2017 par l'attribution d'une aide financière d'un montant de 13 200 euros TTC. Ce montant prend en charge la location de la salle de réception ainsi qu'une partie des frais de réception pour l'organisation d'une soirée de gala le 22 février 2017.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif de l'exercice 2017, chapitre 65, article 6573.

IL EST DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL

D'accorder une aide financière d'un montant de 13 200 euros TTC à la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Ajaccio et de la Corse du sud pour l'organisation de l'évènement CONNECT AJACCIO 2017 Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2017 au chapitre 65, article 6573.

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER LE CONSEIL MUNICIPAL

Ouï l'exposé de Monsieur Stéphane SBRAGGIA, adjoint délégué
et après en avoir délibéré,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;
Vu le Code des collectivités territoriales et plus particulièrement son article L 2231-15;
Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 10 mars 2017 ;

DECIDE

A l'unanimité de ses membres présents ou représentés

D'accorder une aide financière d'un montant de 13 200 euros TTC à la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Ajaccio et de la Corse du sud pour l'organisation de l'évènement CONNECT AJACCIO 2017

DIT

Que les crédits nécessaires sont prévus au chapitre 65, article 6573 du budget primitif de l'exercice 2017.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

Accusé de réception par le Ministère de l'Intérieur, le jour, mois et an que dessus.

FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.
(Suivent les signatures) _46-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/03/2017
Publication : 17/03/2017

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation



POUR EXTRAIT CONFORME
LE DEPUTE-MAIRE

Laurent MARCANGELI

Page 2 sur 2